**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

**Formations en présentiel**

**ARTICLE 1 – MODALITES D’INSCRIPTION**

Les présentes Conditions Générales de Vente s’appliquent aux offres de formation proposées par la Société Hatmada FORMATION, Société par action simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 85270722300024, dont le siège social est sis à Levallois-Perret, 36 Rue anatole France, 92300 représentée par son Président Monsieur Simon NABET.

Toute demande d’inscription à une formation doit s’effectuer :

* -  Soit, par téléphone au numéro du siège social ou par l’intermédiaire d’une de nos lignes téléphoniques locales. Lors de cet appel des renseignements administratis seront demandés afin de constituer un dossier d’inscription.
* -  Soit, par voie électronique sur le site internet de la société. Toute demande est souscrite sous réserve de confirmation par la société Hatmada Formation adressée au Client sous 48 heures ouvrables.
* Soit par e-mail.

**ARTICLE 2 – VALIDATION DE L’INSCRIPTION**

**2.1 Prix et règlements**

Tous les prix indiqués par la société Hatmada Formation sont en euros et net de taxes. Les formations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l’enregistrement de la commande L’inscription sera ferme et définitive lors du règlement de la totalité de la formation. Le règlement devra s’effectuer lors de l’inscription soit par carte bancaire au téléphone, soit par virement bancaire.
L’inscription par CB est instantanée et confirmée immédiatement. L’inscription par virement bancaire n’est ferme et définitive qu’à réception du paiement.
Le site internet de Hatmada Formation est équipé d’un système de paiement immédiat par carte bancaire sécurisé SSL via le serveur de banque BNP. Le paiement est effectué directement sur l’espace sécurisé de la banque.
À défaut de règlement, le Client reconnait avoir été informé que l’inscription ne sera pas effective.

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par un organisme tiers dont il dépend, l’inscription deviendra définitive à réception par Hatmada Formation de l’accord exprès de prise en charge par l’organisme tiers.
Il appartient au Client de faire une demande de prise en charge avant le début de l’action de formation et de s’assurer du suivi de cete demande. Dans le cas ou l’organisme tiers ne prendrait en charge que partiellement les coûts pédagogiques de la formation, le reliquat sera à la charge du Client selon les conditions énoncées en introduction de ce même article des présentes Conditions Générales de Vente.

**ARTICLE 3 – OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES**

**3.1. Obligations de la société Hatmada Formation**

À réception d’une demande d’inscription par voie électronique, et en cas d’impossibilité de satisfaire la demande valablement remplie, la société Hatmada Formation s’engage à restituer au Client les sommes versées sans aucune retenue.

Dans les autres cas, la société Hatmada Formation s’engage à dispenser la formation prévue, sous réserve des causes d’annulation prévues à l’article 5.2 des présentes Conditions Générales de Vente.

**3.2. Obligations du Client**

Le Client s’engage à signer électroniquement la Convention de Formation Professionnelle et le Règlement Intérieur. Le Client s’engage à assister à l’intégralité du volume horaire prévu pour celle-ci.
Pendant le déroulement du stage, le stagiaire s’engage à respecter les horaires qui seront communiqués par Hatmada Formation dès l’inscription.

Hatmada Formation se réserve le droit d’exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation. En cas de non-respect des consignes, la responsabilité de la société Hatmada Formation ne pourra en aucun cas être engagée. La délivrance des attestations de formation reste la prérogative du représentant légal du centre de formation et des formateurs.

**ARTICLE 4 – DELAI DE RETRACTATION : CONDITIONS - DELAI - MODALITES D’EXERCICE**

Le Client dispose d’un délai de quatorze jours, conformément aux dispositions de l’article L.211-18 du code de la consommation, pour exercer son droit de rétractation d’un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision.

Le contrat conclu entre le Client et la société Hatmada Formation est un contrat de prestation de service. Conformément aux articles L.211-18 et L.221-19, le délai de quatorze jours est un délai franc et commence à courir au lendemain du jour de la conclusion du contrat à 00h et prend fin à 00h du dernier jour dudit délai. Toutefois, si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu’au premier jour ouvrable suivant. Afin d’exercer ce droit, le Client devra adresser à la société Hatmada Formation et ce, avant l’expiration du délai de rétraction :

* -  soit le formulaire type de rétractation fourni mis à disposition par la société et annexé aux présentes Conditions Générales de Vente ;
* -  soit une déclaration dénuée d’ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter. Cete renonciation devra être notifiée soit :
* -  par voie électronique à l’adresse email suivante : formation@hatmada-group.com
* -  par voie postale à l’adresse du siège social : 36 Rue anatole France, 92300 Levallois Perret,

Lorsque le droit de rétractation est exercé, la société procédera, sans pénalités, au remboursement de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze jours à compter de la réception de la demande de rétractation.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le Client accepte expressément que le remboursement s’effectue par chèque bancaire libellé à l’adresse postale indiquée lors de son inscription.

En cas de contentieux, il appartient au Client d’apporter la preuve de l’exercice de son droit de rétractation.

***Cas particulier – La formation débute avant la fin du délai de rétractation***

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le Client volontairement inscrit à une formation dont l’exécution commence avant l’expiration du délai du droit de rétractation reconnait et accepte expressément renoncer à ce dernier.

**ARTICLE 5 – ANNULATION DE LA FORMATION**

 **5.1. Annulation du fait du Client**

 ***5.1.1. Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation***

Pour toute demande d’annulation confirmée par voie électronique et reçue quatorze jours calendaires avant le début de la formation, la société Hatmada Formation s’engage à proposer au Client soit une réinscription sans frais à la même formation à une date ultérieure – dans la limite de six mois –, soit le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation en question.

***5.1.2. Moins de 14 jours calendaires avant le début de la formation***

En cas de force majeure ou d’hospitalisation, de décès familial, de maladie ou d’accident du Client ET sur présentation d’un justificatif, la société Hatmada Formation s’engage à proposer au Client soit une réinscription sans frais à la même formation à une date ultérieure – dans la limite de six mois –, soit le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation en question. En dehors des cas de force majeure énoncés ci- dessus, la société Hatmada Formation se réserve le droit de facturer des pénalités d’un montant égal à 25% du coût total de la formation en cas de demande d’annulation pure et simple ou 50 euros net en cas demande de report des dates de la formation.

**5.2. Annulation du fait de la société Hatmada Formation**

Hatmada Formation s’engage à proposer au Client le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation en question, soit le report des dates de la formation – dans la limite de six mois – confirmé par voie électronique avec la communication des nouvelles dates, ainsi que les différents documents relatifs à la formation.

**ARTICLE 6 – DOCUMENTS**

Les documents, remis au cours de la formation ou à leur issue, quelle que soit leur nature écrite ou numérique, demeurent la propriété intellectuelle de la société Hatmada Formation. Ainsi, leur utilisation par une personne autre que le Client est strictement prohibée.

**ARTICLE 7 – INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Le Client reconnait avoir été informé que les renseignements administratifs demandés au cours de son inscription sont nécessaires au traitement de son dossier par la société Hatmada Formation.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78 modifiée en mai 2019, le Client bénéficie d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Si le Client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il devra s’adresser à la Direction de la société Hatmada Formation par courrier en indiquant son nom, prénom et adresse à l’adresse suivante :
Hatmada Formation, 36 Rue anatole France, 92300 Levallois-Perret

ou par formation@hatmada-group.com

Hatmada Formation s’engage à ne pas divulguer et à ne pas vendre à des tiers les informations qui lui seront transmises. Les sites de Hatmada sont déclarés auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des libertés sous le numéro 1972949-v0 du 27/11/2023.

**ARTICLE 8 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le Client déclare accepter sans restriction, ni réserves les présentes Conditions Générales de Vente. Cete acceptation s’exprimera explicitement en cochant la case à cocher de l’écran qui s’affiche lors de la première connexion à son Espace Personnel. Elle s’exprimera également implicitement lors du processus d’inscription où une copie des

présentes Conditions Générales de Vente sera mise à disposition du Client dans son Espace Personnel. Le refus de poursuivre la procédure, manifestera son refus des présentes conditions.

**ARTICLE 9 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

En cas de litige lié au présent contrat, quelle que soit la nature de la contestation, les parties conviennent expressément d’atribuer compétence au Tribunal de Commerce de Nanterre.

**FORMULAIRE DE RETRACTATION**

EXPEDITEUR

Nom : Prénom : Adresse :

................................................................................... ................................................................................... ................................................................................... ...................................................................................

DESTINATAIRE

S.A.S Hatmada Formation 36 Rue anatole France
92300 Levallois-Perret

À : ................................................................................... Le : ......................................... LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Annulation de l’inscription à la formation dans le cadre de l’exercice du droit de rétractation de 14 jours.

Madame, Monsieur,

Le .........................................
je me suis inscrit(e) à une formation intitulée

..................................................................................................................................................................................

organisée par votre organisme.
Conformément à l’article L 221-18 du Code de la Consommation, le délai de quatorze jours n’ayant pas expiré, je souhaite exercer mon droit de rétractation et annuler cete inscription. En conséquence, je vous demande également de me rembourser les sommes qui auraient été versées au titre de ces formations.
Dans cette atente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Signature :*

